

Image not found or type unknown



Nationalité française pour algerien après 2012

Par **Pikola**, le **04/06/2014** à **14:06**

Bonjour ,voilà je suis issu d'une filiation française ,mon quadriaieul a été naturalisé français par décret impérial Aujourd'hui toute ma fratrie est devenu française par jugement je voudrais demandé ma nationalité donc est ce que je doit repasser par mon quadriaieul ou est ce que je peux utiliser les jugements de mes frères donc prendre en considération ma mère qui est devenu française après sa mort (est ce que je peux obtenir son cnf de Nantes celui de ma mère)
Réponse souhaitable